

Installations : Entretien (des installations et du matériel des installations)

1. L'utilisateur :
 - Tous les apiculteurs.
2. La fréquence d'utilisation :
 - Au besoin.
 - En général, il faut inspecter et réparer le matériel avant de procéder à l'extraction et à la transformation du miel.
3. Les raisons d'enregistrer les présents renseignements sont les suivantes :
 - La gestion commerciale
 - Le présent dossier fait partie des exigences d'enregistrement de l'ACIA.
 - Il est important d'entretenir le matériel afin de s'assurer qu'il fonctionne bien lors des opérations.
 - Un matériel bien entretenu aura une plus grande valeur de revente.
 - S'assurer de respecter le programme d'entretien.
 - Maintenir l'imputabilité du personnel en ce qui concerne l'entretien du matériel.
 - L'entretien aidera à déterminer les frais d'exploitation (par ex. : les frais des pièces de rechange, le nouveau matériel, etc.)
 - La biosécurité apicole
 - Fait partie de la gestion globale qui vise à améliorer la biosécurité apicole.
 - La salubrité des aliments
 - Fournit un outil de dépistage des contaminants potentiels dans le miel.
 - Fait partie de la gestion globale qui vise à réduire les contaminants potentiels dans le miel.
 - Aide à s'assurer qu'on a suivi le bon protocole.
4. Les références à la Norme de biosécurité apicole et au CBISQT :
 - La Norme de biosécurité apicole : pages 84-88 et 138
 - Le CBISQT : pages 96-105
 - Le présent modèle est une adaptation du formulaire 7.0 (page 165) de la Norme de biosécurité apicole et du formulaire 9.0.2 (page 168) du CBISQT.
5. Commentaires généraux :
 - Garder un exemplaire dans chacune des salles visées de la miellerie afin de faciliter sa mise à jour.
 - Les petits apiculteurs équipés d'installations d'extraction temporaires devraient passer en revue les normes d'hygiène afin de s'assurer qu'ils produisent du miel conforme aux normes de salubrité des aliments.